



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
VERSAILLES

TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES
à compter du 01/01/2025 - L.n°2023-1059 du 20 nov. 2023

INSCRIPTION MODIFICATIVE ET RENOUVELLEMENT DES MESURES D'INALIÉNABILITÉ

Inscription modificative des mesures d'inaliénabilité:

- Bordereau
- La décision de justice ou la copie de ce justificatif

Renouvellement des mesures d'inaliénabilité:

Bordereau